



Bulletin départemental spécial n°64 du 28 mai 2024



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

Cabinet

Dispositif des vacances apprenantes 2024

Avignon, le 28 mai 2024

Affaire suivie par :
Marie EYBERT
Olivier DA SILVA
Tél : 04 90 27 76 04
Mél : marie.eybert@ac-aix-marseille.fr
49 rue Thiers
84077 AVIGNON

Le Directeur Académique des services de
l'Éducation nationale

à
Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
Mesdames et Messieurs les enseignants
s/c
Mesdames et Messieurs les IEN chargés de
circonscription

Objet : Cadrage vacances apprenantes

Cette année encore est reconduit le dispositif des vacances apprenantes durant la période d'été. **Ce dispositif s'adresse aux élèves à partir de 6 ans. Il ne concerne donc pas les élèves des écoles maternelles.** Les projets éventuels concernant des classes de GS/CP seront étudiés au cas par cas.

CADRE GENERAL :

Les vacances apprenantes d'été regroupent 2 dispositifs distincts : l'école ouverte et l'école buissonnière. **Il n'est pas prévu de proposer pour l'été de stages de réussite seuls (uniquement 3 heures d'enseignement le matin).**

Les deux dispositifs **doivent impérativement se dérouler sur 4 jours consécutifs pour un même groupe d'élèves. Ce groupe ne pourra être inférieur à 8 élèves.**

- **L'école ouverte** permet de :

- proposer **en matinée** un enseignement visant à renforcer les compétences scolaires des élèves dans l'acquisition des savoirs fondamentaux;
- proposer **l'après-midi** des activités culturelles, sportives et de découverte de la nature, en lien avec les enjeux climatiques et de biodiversité ;
- offrir des temps d'actions collectives partagées pour renouer des liens sociaux ;
- intensifier l'articulation avec les associations complémentaires de l'école, les partenaires jeunesse et sport, les centres de loisirs,
- renforcer le lien avec les familles et les accompagner dans le suivi du projet scolaire de leur enfant.

Les enseignants peuvent ou non encadrer les activités culturelles ou sportives de l'après-midi. S'ils les encadrent, ils s'engagent à assurer : l'enseignement du matin, la surveillance du temps de repas, les activités de l'après-midi ainsi que la conception et la coordination globale du projet.

S'ils confient l'organisation du temps méridien et des activités culturelles et sportives de l'après-midi à des tierces personnes, ils doivent organiser le programme d'activités et s'assurer de la compétence et de l'honorabilité des intervenants.

ATTENTION pour les activités sportives, les intervenants doivent absolument disposer **d'une carte professionnelle**. Pour les activités qui se situent entre le sport et l'art (danse par exemple...) et en cas de doute je vous invite à vous renseigner auprès du Conseiller Pédagogique départemental EPS M.Poletto (marco.poletto@ac-aix-marseille.fr).

- l'école Buissonnière a pour objectif :

- de sensibiliser les élèves au développement durable, des séjours en zones rurales ou en zone littorale sont organisés afin d'aller à la découverte de la nature et du patrimoine local ou de partir en mini-camps avec ses professeurs et des professionnels de l'animation.
- de sensibiliser au patrimoine culturel les élèves issus des zones rurales.

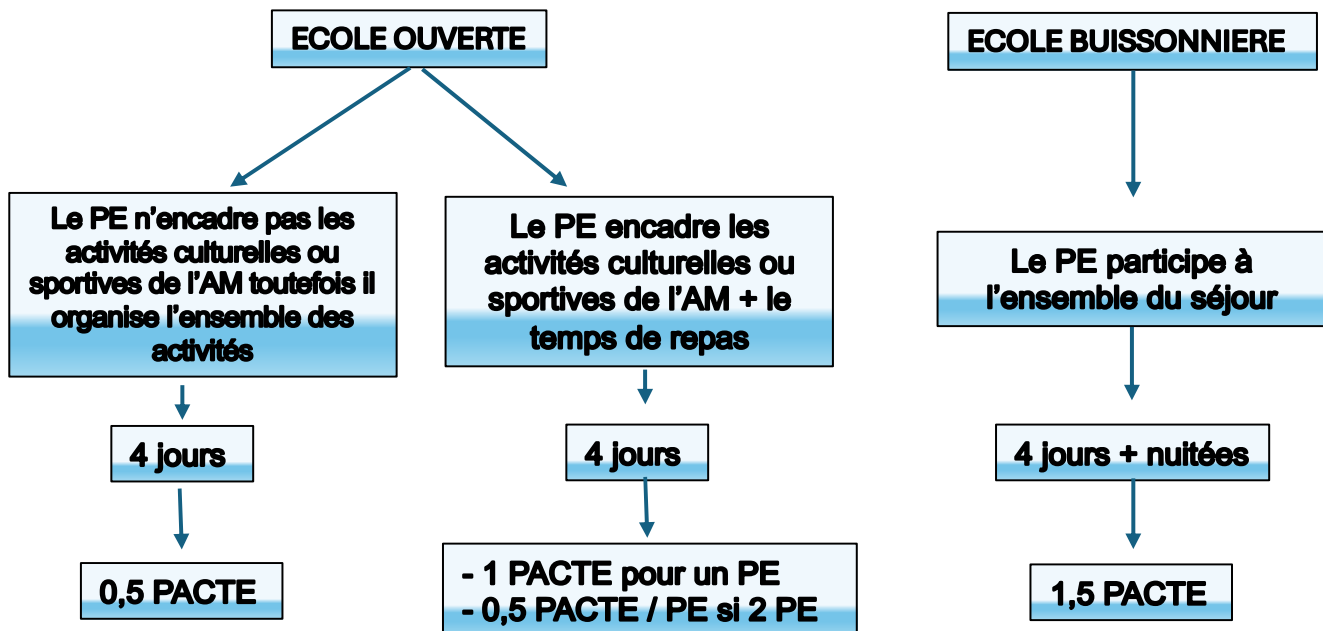
L'organisation d'une école buissonnière s'organisera **avec l'appui d'un centre de loisirs spécialisé dans l'accueil collectif de mineurs** disposant à ce titre des agréments nécessaires. Il sera demandé d'identifier clairement des temps de renforcement des compétences scolaires (enseignement) assurés par les enseignants qui participent au séjour.

Un dispositif d'école Buissonnière doit comporter 4 jours entiers d'enseignement et d'activités.

Les enseignants qui proposent un dispositif d'école Buissonnière sont présents sur l'ensemble des journées et nuitées tout au long du séjour.

REMUNERATION :

Cette année les enseignants participant aux dispositifs « école ouverte » ou « école buissonnière » seront rémunérés sur des moyens PACTE comme suit :



Dans tous les dispositifs ci-dessus, le PE assure **chaque matinée 3 heures d'enseignement sur le renforcement des fondamentaux**

INFORMATIONS D'INSCRIPTION :


Vous pouvez dès à présent constituer vos projets en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://ppe.orion.education.fr/paca/itw/answer/s/mwlmDw0m8r/k/XTIL49>

Vous aurez **jusqu'au 7 juin 2024 délai de rigueur** pour les saisir.

J'attire votre attention sur le fait que vos dossiers doivent être correctement complétés. S'agissant d'un questionnaire, une fois la saisie terminée **il n'est plus possible de la modifier**. Aussi vous disposez en annexe d'une version vierge en PDF du questionnaire. Ce document vous permet d'anticiper toutes les questions et les documents qui vous seront demandés. Tous les devis doivent être joints avec le questionnaire.

Enfin, dans un objectif de totale transparence, je précise qu'il s'agit d'un **APPEL A PROJETS**, cela signifie qu'une demande, **même si elle s'avère être complète et conforme n'aboutit pas forcément à son financement**. Nous essayons toutefois de financer le maximum de projets dans le cadre des enveloppes qui nous sont allouées.


Philippe KOSZYK

Ecole Ouverte 2024

C1

Ce questionnaire permettra de générer une **Fiche projet Ecole Ouverte** qui sera adressée à votre IEN pour validation dès la cloture de l'enquête.

La réception de la notification des moyens alloués à ce projet sur la boîte mail de l'école attestera de sa validation finale par la commission académique.

Vous devez effectuer la saisie d'une seule traite donc avant de renseigner ce questionnaire, assurez-vous d'avoir bien pris connaissance de l'ensemble des documents associées au mail que vous avez reçu et que vous disposez de l'ensemble des informations nécessaires (cf questionnaire type).

Les **devis** qui seront joints ainsi que le **planning de votre projet** devront être au **format PDF**.

Un projet correspond à un même groupe d'élèves ou plusieurs groupes d'élèves, sur une semaine définie, avec un programme et un contenu identiques.

Si des projets différents coexistent au sein d'une même école, il faudra effectuer plusieurs saisies;

P1

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Q1

* Sélectionnez votre école.

- | | |
|--|---|
| <input type="radio"/> 0840518G_ECOLE ELEMENTAIRE_MORMOIRON_ce.
0840518G@ac-aix-marseille.fr_IEN L ISLE SUR LA SORGUE | <input type="radio"/> 0840680H_Ecole élémentaire Lucie Aubrac_L ISLE SUR LA SORGUE_ce.0840680H@ac-aix-marseille.fr_IEN L ISLE SUR LA SORGUE |
| <input type="radio"/> 0840120Z_Ecole élémentaire_BEAUMONT DU VENTOUX_ce.0840120Z@ac-aix-marseille.fr_IEN CARPENTRAS | <input type="radio"/> 0840226P_Ecole élémentaire Pouzaraque_AVIGNON_ce.
0840226P@ac-aix-marseille.fr_IEN AVIGNON 1 |
| <input type="radio"/> 0840129J_Ecole élémentaire Auguste Couillet_FAUCON_ce.
0840129J@ac-aix-marseille.fr_IEN CARPENTRAS | <input type="radio"/> 0840229T_Ecole élémentaire Saint Jean_AVIGNON_ce.
0840229T@ac-aix-marseille.fr_IEN AVIGNON 1 |
| <input type="radio"/> 0840390T_Ecole élémentaire Bouquerie_AVIGNON_ce.
0840390T@ac-aix-marseille.fr_IEN AVIGNON 1 | <input type="radio"/> 0840642S_Ecole élémentaire Saint Roch_AVIGNON_ce.
0840642S@ac-aix-marseille.fr_IEN AVIGNON 1 |
| <input type="radio"/> 0840371X_Ecole élémentaire Jean-Henri Fabre A_AVIGNON_ce.0840371X@ac-aix-marseille.fr_IEN AVIGNON 2 | <input type="radio"/> 0840234Y_Ecole élémentaire Simone Veil_AVIGNON_ce.
0840234Y@ac-aix-marseille.fr_IEN AVIGNON 1 |
| <input type="radio"/> 0840384L_Ecole élémentaire Jean-Henri Fabre B_AVIGNON_ce.0840384L@ac-aix-marseille.fr_IEN AVIGNON 2 | <input type="radio"/> 0840424E_Ecole primaire_BONNIEUX_ce.0840424E@ac-aix-marseille.fr_IEN APT |
| <input type="radio"/> 0840674B_Ecole élémentaire La Condamine_MAZAN_ce.
0840674B@ac-aix-marseille.fr_IEN L ISLE SUR LA SORGUE | <input type="radio"/> 0840219G_Ecole primaire_ANSOUIS_ce.0840219G@ac-aix-marseille.fr_IEN PERTUIS |
| <input type="radio"/> 0840795H_Ecole élémentaire Les Jardins_VEDENE_ce.
0840795H@ac-aix-marseille.fr_IEN AVIGNON 1 | <i>et 218 autre(s)</i> |

Q2

* Sélectionnez votre circonscription:

- 0840873T_IEN APT_ce.i.en.apt@ac-aix-marseille.fr
- 0840052A_IEN AVIGNON 1_ce.i.en.avignon1@ac-aix-marseille.fr
- 0840777N_IEN AVIGNON 2_ce.i.en.avignon2@ac-aix-marseille.fr
- 0840057F_IEN AVIGNON 3_ce.i.en.avignon3@ac-aix-marseille.fr
- 0840107K_IEN BOLLENE_ce.i.en.bollene@ac-aix-marseille.fr
- 0840056E_IEN CARPENTRAS_ce.i.en.carpentras@ac-aix-marseille.fr
- 0840055D_IEN CAVAILLON_ce.i.en.cavillon@ac-aix-marseille.fr
- 0840967V_IEN L ISLE SUR LA SORGUE_ce.i.en.isorgue@ac-aix-marseille.fr

- 0840054C_IEN ORANGE_ce.ien.orange@ac-aix-marseille.fr
 0841123P_IEN PERTUIS_ce.ien.pertuis@ac-aix-marseille.fr

Q3 * Sélectionnez la ou les caractéristique(s) correspondant à votre école:

- REP
 REP+
 Cité éducative
 École ordinaire

Q4 * Indiquez le nom de l'enseignant responsable du projet (NOM prénom).

Q5 * Indiquez le mail académique du responsable du projet (ce mail sera utilisé dans les échanges avec les services).

Q6 * Indiquez le numéro de portable du responsable du projet:

Q7 * Sélectionner le dispositif de ce projet.

- École Ouverte SANS encadrement des activités de l'après-midi par le PE
 École Ouverte AVEC encadrement des activités de l'après-midi par le PE.
 École Buissonnière (avec nuitées)

Q8 * Quelle est la structure d'accueil de votre projet d'école buissonnière?

(Q7 est = "École Buissonnière (avec nuitées)")

Q9 * Sélectionnez le mois de mise en œuvre de ce projet.

- Juillet 2024
 Août 2024

Q10 * Sélectionnez les jours de mise en œuvre de ce projet.

(Q9 est = "Juillet 2024")

- Lundi 8 juillet
 Mardi 9 juillet
 Mercredi 10 juillet
 Jeudi 11 juillet
 Vendredi 12 juillet
 Samedi 13 juillet
 Dimanche 14 juillet
 Lundi 15 juillet
 Mardi 16 juillet
 Mercredi 17 juillet

- Jeudi 18 juillet
- Vendredi 19 juillet
- Samedi 20 juillet
- Dimanche 21 juillet

Q11 * Sélectionnez les jours de mise en œuvre de ce projet.

(Q9 est = "Août 2024")

- Lundi 19 août
- Mardi 20 août
- Mercredi 21 août
- Jeudi 22 août
- Vendredi 23 août
- Samedi 24 août
- Dimanche 25 août
- Lundi 26 août
- Mardi 27 août
- Mercredi 28 août
- Jeudi 29 août

Q12 * Précisez les horaires d'utilisation des locaux scolaires (heures d'ouverture et de fermeture)

(Q7 est parmi "École Ouverte SANS encadrement des activités de l'après-midi par le PE", "École Ouverte AVEC encadrement des activités de l'après-midi par le PE.")

Q13 * Indiquez le nombre d'élèves accueillis dans le cadre ce projet (prévisionnel)

Q14 * Indiquez les tranches d'âge concernées.

- GS (seulement si cours double GS/CP)
- CP
- CE1
- CE2
- CM1
- CM2

P2

PROJET PEDAGOGIQUE

Q15 * Précisez le planning du projet École Ouverte (préciser les activités proposées par demi-journée) :

Possibilité d'attacher un fichier

Q16 * Indiquez votre programmation des enseignements des fondamentaux dans un document PDF.

Possibilité d'attacher un fichier

Q17 * Précisez la nature des activités péri-éducatives proposées.

- Artistiques et culturelles
- Sportives
- Éducation au développement durable
- Éducation à la citoyenneté
- Autres

Q18 * Précisez ces "autres" activités

(Q17 est parmi "Autres")

Q19 * Pour les Écoles Ouvertes, faites vous appel à des structures ou associations pour intervenir dans le champ des activités péri-éducatives?

(Q7 est parmi "École Ouverte SANS encadrement des activités de l'après-midi par le PE", "École Ouverte AVEC encadrement des activités de l'après-midi par le PE.")

- OUI
- NON

Q20 * Indiquez le ou les structures ou associations partenaires, intervenant dans le cadre des activités péri-éducatives (un tableau nominatif des intervenants est à renvoyer ANNEXE2):

(Q19 est = "OUI")

P3

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Q21 * Indiquez le nombre d'enseignants participant au projet:

Q22 * Indiquez de manière précise sur une même ligne et pour chaque participant:

-NOM, Prénom, école d'affectation, circonscription, le type de projet et le nombre de part de pacte demandé.

Modèles :

NOM Prénom, EEPU Saint Jean, AV2, Projet 2, 1 part

NOM Prénom, EM NEVONS, ISS, Projet 1, 0,5 part

o 1 = École ouverte SANS encadrement des activités péri-éducatives par le PE (0,5 part pour 4 jours)

o 2 = École ouverte AVEC encadrement des activités péri-éducatives par le PE. (1 part pour 4 jours)

o 3 = École Buissonnière avec nuitées (1,5 part pour 4 jours hors déplacements)

Q23 * Indiquez le nombre TOTAL de parts de pacte demandées pour ce projet

Q24 * BUDGET DES ACTIVITÉS: Indiquez le budget global dédié au transport.

Q25 BUDGET DES ACTIVITES: ajoutez le ou les devis associés au transport.

Possibilité d'attacher un fichier

Q26 * BUDGET DES ACTIVITÉS: Indiquez le budget global dédié à l'achat de matériel.

Q27 BUDGET DES ACTIVITÉS: ajoutez le ou les devis associés à l'achat de matériel.

Possibilité d'attacher un fichier

Q28 * BUDGET DES ACTIVITÉS: Indiquez le budget dédié à des prestations d'intervenants.

Q29 BUDGET DES ACTIVITÉS: ajoutez le ou les devis associés aux interventions

Possibilité d'attacher un fichier

Q30 * BUDGET DES ACTIVITÉS: Indiquez le budget associé aux autres dépenses.

Q31 Précisez la nature de ces dépenses supplémentaires:

(Q30 est > 0)

Q32 BUDGET DES ACTIVITÉS: ajoutez le ou les devis associés aux dépenses supplémentaires.

Possibilité d'attacher un fichier

P4

Une copie de votre projet sera envoyée dans la boîte mail de votre circonscription ainsi que dans la boîte mail de votre école, pour cela,

Q33 * Veuillez indiquer l'adresse mail de votre circonscription :

- ce.ien.apt@ac-aix-marseille.fr
- ce.ien.avignon1@ac-aix-marseille.fr
- ce.ien.avignon2@ac-aix-marseille.fr
- ce.ien.avignon3@ac-aix-marseille.fr
- ce.ien.bollene@ac-aix-marseille.fr
- ce.ien.carpentras@ac-aix-marseille.fr
- ce.ien.cavillon@ac-aix-marseille.fr
- ce.ien.isorgue@ac-aix-marseille.fr
- ce.ien.orange@ac-aix-marseille.fr
- ce.ien.pertuis@ac-aix-marseille.fr

Q34 * Veuillez indiquer l'adresse mail de l'école dans laquelle se déroule le projet :

- | | |
|---|---|
| <input type="radio"/> ce.0840518G@ac-aix-marseille.fr | <input type="radio"/> ce.0840680H@ac-aix-marseille.fr |
| <input type="radio"/> ce.0840120Z@ac-aix-marseille.fr | <input type="radio"/> ce.0840226P@ac-aix-marseille.fr |
| <input type="radio"/> ce.0840129J@ac-aix-marseille.fr | <input type="radio"/> ce.0840229T@ac-aix-marseille.fr |
| <input type="radio"/> ce.0840390T@ac-aix-marseille.fr | <input type="radio"/> ce.0840642S@ac-aix-marseille.fr |
| <input type="radio"/> ce.0840371X@ac-aix-marseille.fr | <input type="radio"/> ce.0840234Y@ac-aix-marseille.fr |
| <input type="radio"/> ce.0840384L@ac-aix-marseille.fr | <input type="radio"/> ce.0840424E@ac-aix-marseille.fr |
| <input type="radio"/> ce.0840674B@ac-aix-marseille.fr | <input type="radio"/> ce.0840219G@ac-aix-marseille.fr |
| <input type="radio"/> ce.0840795H@ac-aix-marseille.fr | et 218 autre(s) |

* Réponse obligatoire

.....

Merci d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire.